

Que faire avant votre déménagement ?

3 MOIS AVANT VOTRE DÉMÉNAGEMENT

No stress, vous avez encore tout le temps de planifier votre déménagement. C'est le moment idéal pour chercher l'inspiration pour votre futur intérieur sur Pinterest !

1 MOIS AVANT VOTRE DÉMÉNAGEMENT

• Choisissez le meilleur de Telenet dans votre nouvelle habitation, surfez sur telenet.be/habiterseul et profitez d'une jolie réduction pendant 6 mois sur le produit de votre choix*.

- Complétez le formulaire de commande avec vos données personnelles.
- Choisissez le moment de votre installation en indiquant la date et l'heure qui vous conviennent le mieux.
- Choisissez une compagnie pour l'eau, l'électricité et le gaz naturel après avoir consulté l'un des sites comparatifs tels que Mesfournisseurs.be.
- Récupérez des cartons ou des caisses solides. Votre famille ou vos amis n'en ont pas à vous prêter ? Commandez-en donc sur ruedudeménagement.com !
- Voilà, vous avez bien mérité une pause. Visitez votre nouveau quartier ! Au café ou au restaurant du coin, par exemple ? N'hésitez pas à consulter TripAdvisor pour trouver de bonnes adresses.

2 SEMAINES AVANT VOTRE DÉMÉNAGEMENT

- C'est l'heure du **grand nettoyage** ! Un déménagement est le moment idéal pour se débarrasser des choses inutiles : tout ce que vous n'avez pas utilisé, porté ou même regardé durant les trois dernières années, vous pouvez vous en séparer. Vous vous sentirez beaucoup mieux après et le magasin d'occasion vous en sera reconnaissant. Vous pouvez aussi essayer de les revendre pour trois fois rien sur 2ememain.be ou [Vinted](https://vinted.com).
- Mettez **toutes vos affaires dans des cartons**. Commencez par les choses dont vous n'avez pas besoin au quotidien, comme les albums photos ou les rollers. Constituez-vous un « **carton de survie** » avec quelques vêtements, affaires de toilette et ustensiles de cuisine. Et pour savoir où tout se trouve, utilisez la très pratique appli Sortly.
- Prenez contact avec votre bureau de poste pour **transférer automatiquement tout votre courrier à la nouvelle adresse** afin de ne passer à côté d'aucune publicité ou lettre d'amour.
- Réservez une **place de stationnement et des panneaux de signalisation** pour le camion de déménagement auprès de la ville ou de la commune.

1 SEMAINE AVANT VOTRE DÉMÉNAGEMENT

Allez, vous devez maintenant vraiment faire vos cartons... #procrastination

LA SEMAINE DE VOTRE DÉMÉNAGEMENT

- Notre installateur vient tout installer gratuitement au moment convenu et [vous montre toutes les possibilités du produit que vous avez choisi](#).
- Profitez pleinement de votre première soirée dans votre nouveau chez-vous, [partagez votre nouvel intérieur avec vos amis via vos réseaux sociaux et binge-watchez vos séries favorites via votre internet ultrarapide](#) !

Que faire après votre déménagement ?

4 SEMAINES PLUS TARD

- Vous n'avez pas besoin de payer votre **produit Telenet** à l'avance : vous recevrez votre premier **relevé mensuel** plus tard par courrier, par e-mail ou via Doccle.
- Planifier une super pendaïson de crémaillère ? Check ! Composez d'ores et déjà une playlist de dingue grâce à Spotify

*Promotion 'Quitter le nid' de 150 € de réduction : À l'achat et à l'activation de Easy Internet + Telenet TV iconic / All-Internet + Telenet TV iconic ou flow / ONE(up) + Telenet TV iconic ou flow (jusqu'à 2 cartes SIM mobiles), le client reçoit sur les 6 premiers relevés une réduction de 25 € sur le prix de l'abonnement de l'un des produits mentionnés. Le client bénéficie également d'une installation Comfort gratuite (d'une valeur de 85 €) et d'une activation gratuite (d'une valeur de 50 €). Offre valable jusqu'au 31/12/2021 pour les nouveaux clients Telenet, à condition qu'ils établissent leur adresse d'inscription au registre de la population pour la première fois à une autre adresse que celle de leur(s) parent(s)/tuteur(s). L'offre n'est valable que pour la nouvelle adresse d'inscription au registre de la population ; l'offre doit être demandée dans un délai de 3 mois suivant le changement d'adresse. En demandant la promotion, le client déclare qu'il remplit les conditions susmentionnées ; Telenet se réserve le droit, pendant toute la durée de la promotion, de demander les justificatifs nécessaires et de réclamer le montant de toute réduction accordée à tort. L'offre n'est pas cumulable avec d'autres actions et promotions.

Les offres et les prix incluent la TVA et sont valables sous réserve d'erreurs matérielles (d'impression), de fautes et/ou de modifications.

Telenet SRL, Liersesteenweg 4, 2800 Malines, numéro BCE 0473.416.418, RPM Anvers, division Malines